



DEMANDE DE SUBVENTION 2025

A retourner avant le 20 octobre 2024

Le dossier complet doit être envoyé à l'adresse villedegerardmer@mairie-gerardmer.com, ou déposé à l'Hôtel de Ville de Gérardmer avant le 20 octobre 2024 (délai de rigueur)

Cochez ici les pièces que vous transmettez (tout dossier incomplet ne pourra pas être traité)

Formulaire entièrement complété :

- Attestation sur l'honneur
- Bilan financier de la dernière année (ou saison) à l'équilibre et suivant le modèle obligatoire
- Budget prévisionnel 2025 (ou saison 2024-2025) à l'équilibre et suivant le modèle obligatoire
- Bilan financier du projet exceptionnel précédent à l'équilibre (*uniquement si demande de projet exceptionnel*)
- Budget prévisionnel du projet exceptionnel 2025 à l'équilibre (*uniquement si demande de projet exceptionnel*)
- Relevé des licences (saison 2023-2024) établi par la Fédération (pour les associations sportives)
- Tableau des adhérents par commune

Pièces à joindre au dossier :

- Règlement d'attribution des subventions municipales signé par le président en activité
- Relevé d'identité bancaire de l'association
- Arrêtés bancaires : derniers relevés financiers des comptes de l'association au moment du dépôt de la demande
- Document faisant état du partenariat entre l'association et la ville (article de presse, programmes, affiches...)

Cadre réservé à l'administration

NOM DE L'ASSOCIATION :

Prénom, NOM, qualité (président, trésorier...) de la personne en charge du dossier au sein de l'association :

Mail :

Téléphone :

Demande de subvention de fonctionnement Première demande : oui / non

> Montant sollicité : _____ €

Demande de subvention pour un projet exceptionnel Première demande : oui / non

> Montant sollicité : _____ €

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Objet de l'association (d'après l'insertion au journal officiel) :

Adresse complète du siège social :

Numéro Siret* (OBLIGATOIRE) :

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W _ _ _ _ _

Date de création :

Zone de rayonnement de l'association :

local / intercommunal / départemental / régional / national / international

Pour les associations sportives, niveau d'évolution de l'équipe première :

loisirs / local / départemental / régional / national

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) : oui / non

Si oui, précisez :

Type d'agrément	Attribué par	En date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? : oui / non

> Si oui, date de publication au J.O. :

* Si vous n'avez pas de n° Siret, rendez-vous sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Subventions reçues en 2024	Fonctionnement	Exceptionnelle
Ville de Gérardmer		
Autres (précisez)		
Autres (précisez)		
Autres (précisez)		
Autres (précisez)		

Coordonnées du commissaire aux comptes (le cas échéant) :

COMPOSITION DU BUREAU

Président de l'association

Prénom	
NOM	
Courriel	
Téléphone	

Vice-Président de l'association

Prénom	
NOM	
Courriel	
Téléphone	

Secrétaire de l'association

Prénom	
NOM	
Courriel	
Téléphone	

Trésorier de l'association

Prénom	
NOM	
Courriel	
Téléphone	

MOYEN HUMAIN

Nombre de bénévoles : <i>Bénévoles : personnes contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée</i>	
Nombre total de salariés de l'association en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	
Qualité et/ou qualification des intervenants	

Précisez le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation :

	Nombre
Adhérents adultes	Femmes : + Hommes : =
Enfants/jeunes (-18 ans)	Filles : + Garçons : =
Total Adhérents <i>doit être égale à l'addition du nombre d'adultes et d'enfants</i>	=
Dont Adhérents Gérômois	
Dont Adhérents d'autres communes	

TARIFS ADHESION / LICENCE

	Types (ex :adultes, étudiants, familles, etc.)	tarifs		
		Adhésion	Licence	Total
Tarif 1		_____ €	+ _____ €	= _____ €
Tarif 2		_____ €	+ _____ €	= _____ €
Tarif 3		_____ €	+ _____ €	= _____ €
Tarif 4		_____ €	+ _____ €	= _____ €
Autres :				

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Activités de l'année écoulée :

Description des projets de l'année à venir :

Retombées économiques et/ou touristiques :

Types de bénéficiaires des activités (ex : personnes âgées, scolaires, porteur de handicap, etc.) et nombre de bénéficiaires :

Mesures Écoresponsables mises en œuvre dans le fonctionnement de l'association et durant les événements organisés :

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE N-1

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70- Vente de produits finis - de marchandises - prestations de services	
Achats matières et fournitures		73- Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitation	
		Etat : préciser le(s) ministère(s) - directions ou services déconcentrés sollicités	
61- Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) régional(aux)	
Documentation			
62- Autres services extérieurs		Conseil(s) départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité – publications			
Déplacement - missions commune(s)		Commune(s), Communauté(s) de communes	
Services bancaires – autres			
Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (caf - etc. détailler)	
64- Charges de personnel		Fonds européens (fse – feder - etc.)	
Rémunération des personnels		Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65- Autres charges gestion courante		75- Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels – mécénat	
66- Charges financières		76- Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements - provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78- Reprise sur amortissements et provisions	
69- Impôts sur les bénéficiaires (is) ; participation des salariés		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
EXCEDENT		DEFICIT	

CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
860. Secours en nature		870. Bénévolat	
861. Mise à disposition gratuite de biens et de personnes		871. Prestations en nature	
862. Prestations			
864. Personnel bénévole		875. Dons en nature	
TOTAL		TOTAL DES PRODUITS	

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2025

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70- Vente de produits finis - de marchandises - prestations de services	
Achats matières et fournitures		73- Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitation	
		Etat : préciser le(s) ministère(s) - directions ou services déconcentrés sollicités	
61- Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) régional(aux)	
Documentation			
62- Autres services extérieurs		Conseil(s) départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité – publications			
Déplacement - missions commune(s)		Commune(s), Communauté(s) de communes	
Services bancaires – autres			
Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (caf - etc. détailler)	
64- Charges de personnel		Fonds européens (fse – feder - etc.)	
Rémunération des personnels		Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65- Autres charges gestion courante		75- Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels – mécénat	
66- Charges financières		76- Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements - provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78- Reprise sur amortissements et provisions	
69- Impôts sur les bénéficiaires (is) ; participation des salariés		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
EXCEDENT		DEFICIT	
CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
860. Secours en nature		870. Bénévolat	
861. Mise à disposition gratuite de biens et de personnes		871. Prestations en nature	
862. Prestations			
864. Personnel bénévole		875. Dons en nature	
TOTAL		TOTAL DES PRODUITS	

PROJETS EXCEPTIONNEL 2025

A ne remplir que si l'association sollicite une subvention à caractère exceptionnel

Présentation de(s) action(s)			
	Action 1	Action 2	Action 3
Libellés			
Objectifs			
Dates			
Lieux*			
Description : Moyens mis en œuvre - information complémentaire...			
Nombre de participants attendus et typologie			
Nombre de spectateurs attendus et typologie			
Couverture médiatique			
Montant			

Le bilan financier de la manifestation devra être transmis à la ville dans les 6 mois suivant son déroulement. En cas de bilan incomplet ou insincère, le remboursement de la subvention pourra être exigé.

* Si vous sollicitez la mise à disposition de l'espace L.A.C., merci de joindre au dossier un devis, demandé auprès du service congrès de l'Office de Tourisme Communautaire Gérardmer Hautes Vosges. **Sans devis, nous ne serons pas en mesure de prendre en charge votre demande.**

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET EXCEPTIONNEL 2025

A ne remplir qu'en cas de demande de subvention exceptionnelle

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70- Vente de produits finis - de marchandises - prestations de services	
Achats matières et fournitures		73- Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitation	
		Etat : préciser le(s) ministère(s) - directions ou services déconcentrés sollicités	
61- Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) régional(aux)	
Documentation			
62- Autres services extérieurs		Conseil(s) départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité – publications			
Déplacement - missions commune(s)		Commune(s), Communauté(s) de communes	
Services bancaires – autres			
Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (caf - etc. détailler)	
64- Charges de personnel		Fonds européens (fse – feder - etc.)	
Rémunération des personnels		Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65- Autres charges gestion courante		75- Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels – mécénat	
66- Charges financières		76- Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements - provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78- Reprise sur amortissements et provisions	
69- Impôts sur les bénéficiaires (is) ; participation des salariés		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
EXCEDENT		DEFICIT	
CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
860. Secours en nature		870. Bénévolat	
861. Mise à disposition gratuite de biens et de personnes		871. Prestations en nature	
862. Prestations			
864. Personnel bénévole		875. Dons en nature	
TOTAL		TOTAL DES PRODUITS	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie et signée pour toute demande de subvention. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci¹.

Je soussigné(e), (nom et prénom) : _____

représentant(e) légal(e) de l'association _____

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives², comptables, sociales et fiscales (déclaration et paiements correspondant) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

• demander une subvention de fonctionnement de _____ € au titre de l'année n+1 ;

• _____ % de la subvention sollicitée par rapport au budget général.

• **Ou/et** demander une subvention de projet exceptionnel de _____ € au titre de l'année n+1 ;

• _____ % de la subvention sollicitée par rapport au budget général.

CONSENTEMENT³

J'accepte le traitement de mes données personnelles : j'accepte que les informations de ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées pour permettre de me recontacter, pour m'envoyer du courrier ou mail, dans le cadre de l'activité associative qui en découle.

Fait à _____, le _____

Signature :

1. « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil. »

2. Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

3. La Mairie de Gérardmer est soucieuse du respect de vos droits : toute question relative à ceux-ci peut être adressée à villedegerardmer@mairie-gerardmer.com. Conformément notamment à la Règlementation sur les Données Personnelles, vous bénéficiez des droits spécifiques suivants : d'accès (article 15 du RGPD), de rectification (article 16), d'effacement (article 17), de limitation du Traitement (article 18), d'opposition (article 21 et 22), directives post-mortem (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).